ABONNEMENT.

Unan. 30 fr, Six mois 16 Trots mois 3 Lines Poste :008 ,198097

qui sera mis a rediamen On s'abonne :

pour 2,000 tr., & kil. - Flaustar Are che-Au bureau du Journal ou en envoyant un mandal sur la poste,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Saumur: mlundd at girl

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

BESERVES SONT FAITES

Les articles communiques doivent être remis au burens du journat la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déput : ne

on s'abonne:

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conizzire. - L'abonnement dolt fire payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Donn't par l'Écolo de cavalicite SAUMUR

et chez tons les libraires.

17 Juillet 1883.

Frix do in Soulcie d'Sin Chronique générale.

Comme nous l'avons dit hier, la « fête » du 44 juillet a été célébrée en province avec peu d'éclat. Parmi les incidents qui sont survenus, nous devons signaler les suiourse a Paris on & Changilly

A Avignon, la sête laïque a dignement commencé par le scandale d'un enterrement civil auquel assistait le municipalité, après l'avoir organisé. Il s'agissait d'un vieux garçon mort ces jours-ci à Vichy et qui a légué au musée de la ville une vingtaine de mille francs. On a fait venir le cadavre à Avignon, et, de la gare, on l'a promené dans toute la ville, au lieu de le faire porter direc-tement au cimelière. La municipalité a voulu associer à cette écœurante exhibition une trentaine de pauvres de l'hospice, qui conduisaient le deuil.

A Nîmes, vendredi, quelques jeunes gens des nouvelles couches s'amusaient à tirer des coups de pistolets à poudre. Ces imprudents, pour effrayer des jeunes filles qui passaient, dirigèrent leurs armes de leur côté et tirèrent. Une bourre atteignit au cou l'une de ces jeunes filles, qui fut renversée. Quand on l'a relevée, on s'aperçat qu'elle avait une large blessure par laquelle s'échappaient des flots de sang.

A Lille, c'est le drapeau rouge qui ne veut pas perdre ses droits de fêter cette lamentable journée, a xussada sob

On a pu voir en effet, pendant toute la journée, le drapeau de la Révolution ffotter librement place des Reignaux, à la société la Libre-Pensée et à la façade de la demeure du citoyen Jonquet, cabaretier, rue des Bouchers, et gérant du Forçat.

On lisait même sur cette maison le pla-

card suivant: E state

Poids com-

. « La sête bourgeoise du 14 juillet n'est pas la sête du peuple, puisque ses désenseurs sont en prison. »

Au-dessous et au-dessus du placard, deux drapeaux rouges ornés d'un crêpe en signe

Au Puy, deux affiches représentant une République coiffée de serpents ont été placardées sur les murs de la ville. La municipalité a pris l'initiative de les faire enle-

A Agen, quelques affiches hostiles au gouvernement de la République ont été arrachées par ordre du maire.

A Annecy, pendant que la musique jouait la Marseillaise sur la place publique, M. le comte de Drée siffla de sa croisée à plusieurs reprises et malgré les injonctions réitérées

La population a assailli la maison du comte, à l'arrestation duquel on a dù procéder. Le comte de Drée a opposé de la résistance. Il a été transféré à Thonon pour être ier (883, de chevaux de chasae, d'arcègui

En République, on n'a même plus la liberte de siffler samus est anna sopogé elle

LE COMTE DE CHAMPORD.

Nous pouvons concevoir aujourd'hui de sérieuses espérances de guérison. Malgré la faiblesse de l'auguste malade, le mieux se soutient. Monseigneur a repris sa vivacité ordinaire. Les dépêches adressées à M. de Dreux-Brézé constatent une amélioration

De l'ensemble des renseignements qui sont parvenus, on peut dire que M. le comte de Chambord n'est plus en danger immédiat. La tumeur n'a pas disparu complètement, mais les vomissements sont moins fréquents et l'alimentation, si légère qu'elle soit, suffit à soutenir les forces du malade.

iterres. - Poids communi: "o left - Les sherent de par sand porterent o leit, de LR 15 JUILLET.

L'affluence qui a rempli, dès le matin, les églises de Paris et les prières que la France | m'absenter à la fin de la dernière séance, je

entière, la vraie France, la France chrétienne a fait monter vers Dieu pour la guérison de son Roi, nous montrent ardemment vivaces au cœur des populations la foi, l'espérance, le sentiment de la fidélité monarchique.

A Frohsdorf, à l'occasion de la Saint-Henri, une messe a été dite dans le salon gris du château, où est installé le lit du

Un autel avait été dressé entre deux fenêtres, en face du lit. Le P. Boll, aumônier du château, a célébré le Saint-Sacrifice, assisté de M. l'abbé Curé.

Environ trois cents personnes, rangées derrière Madame, qu'entouraient le comte de Blacas, le général de Charette, le comte de Monti, le comte de Chevigné, se trouvaient réunis dans le salon gris, dont les fenêtres étaient ouvertes, ou dans le cabinet de travail de Moneeigneur, qui est attenant, et dont les portes étaient également ouvertes. Elles ont chanté le Domine salvum fac Regem. Monseigneur était très-recueilli et très-ému.

Monseigneur a recu, ensuite, les souhaits de toutes les personnes de son entourage, et a adressé à chacune d'elles quelques paroles gracieuses.

Tout le monde a remarqué avec joie, dans la figure et dans la voix de Monseigneur, une amélioration sensible. M. le docteur Meyer, malgré son pessimisme, a lui-même constaté cette amélioration.

Monseigneur s'est montré plein de confiance dans sa guérison. Sa belle humeur est revenue. In and substitution on the substitution of the substi

LE DERNIER DES...

Jeudi, au début de la séance, M. Laroche-Joubert, député de la Charente, a soulevé un pelit incident au sujet du procès-verbal. Le voici, tel que nous le trouvons au

stors couraged of labernoole improvise?

« M. LAROCHE-JOUBERT. - Obligé de

Journal officiel:

me suis aperçu, en lisant le Journal officiel, que la Chambre avait prononcé contre notre honorable collègue M. Paul de Cassagnac la peine, excessive à mon sens, de l'exclusion temporaire. J'ai cherché vainement dans le Journal officiel les paroles si graves que M. de Cassagnac aurait prononcées pour motiver une application si rigoureuse du règlement. Ces paroles, je ne les ai trouvées nulle part, et je serais bien aise de les connaître. (Très-bien | à droite.)

» M. LE PRÉSIDENT. — Ceci n'est pas une rectification au procès-verbal.

» A droite. — Si ! si !

» M. DE LA ROCHETTE. — Quel motif donnerez-vous dans les affiches que vous ferez apposer dans la circonscription?

» M. LAROCHE-JOUBERT. - Pardon! monsieur le président. Le procès-verbal n'est pas complet, et cela me donne le droit de protester. On ne peut pas prononcer une peine aussi sévère contre un des membres de cette Assemblée sans en faire connaître la raison; cela ne se comprendrait pas! »

L'observation présentée par M. Laroche-Joubert était spirituelle et elle faisait ressortir tout ce qu'il y a de puérilement ridicule dans la conduite de M. le président Brisson.
M. de la Rochette a fait également remarquer avec beaucoup d'à-propos que, si l'on ne complétait pas le texte tronqué à plaisir du Journal officiel, il serait impossible de rédiger les affiches imposées par le règlement. En effet, les électeurs verront bien que leur député a été expulsé de la Chambre des députés pendant quinze séances, mais il leur devient impossible de savoir pourquoi, s'ils n'ont pas d'autres renseignements que les renseignements du Journal officiel. Franchement c'est bête, et M. Brisson doit

déjà s'en rendre compte.

LES CUIRASSIERS.

On lit dans l'Armée française :

« Dans un article de quelques lignes qui porte ce titre, le Progrès militaire condamne

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JUGE DE PAIX

Par Louis COLLAS

our les remoutes de l'Etat. -

gun : cavalerie de riverve : nur La voix du vieillard tremblait ; il était facile de voir qu'il ne disait pas toute sa pensée. Il y avait dans son regard une expression triste et embarrassée; peut-être soupçonnait-il la présence d'Avrial el invitait-il par voie d'allusion le docteur à le sauver pendant que lui-même n'était pas encore investi des fonctions qui allaient enchaîner sa liberté; peut-être, dans cette lutte que l'amitié et le devoir se livraient en lui, se reprochait-il de transiger avec les austères obligations de sa charge. M. Marsolier donna au docteur quelques instructions relatives aux fonctions pour lesquelles il était bien nevice et se leva. Celui-ci rejoignit son ami, qu'il treuva assis auprès de la table, la tête appuyée sur son bras et plougé dans de profondes réflexions.

- Tu as entendu notre conversation? dit le docteur.
- Je n'en si pas perdu un mot, et je te remercie de croire à mon innecence, quand tant de gens m'accusent, 1839038 Hastin of and all D

- Je suis sûr qu'il te serait facile de les réduire

Avrial ne répondit pas. - Et maintenant, reprit son ami, que comptes-

tu faire? - Je profiterai aujourd'hui de ton hospitalité;

la nuit venue, je m'éloignerai.

Lorsque les ombres du soir se furent étendues sur la petite ville, lorsque les derniers échos des bruits du jour se furent éteints, Avrial fit ses adieux à son ami, se glissa le long des maisons et gagna la campagne. Il éprouvait une émotion douce et triste à la fois en se retrouvant dans les endreits qu'il avait tant de fois parcourus aux heures insouciantes de sa jeunesse. Les souvenirs lui revenaient en foule avec le cortège des riantes images. Les murailles de la Ricardais se dressaient devant lui pour évoquer les émotions de son enfance, pour opposer les joies du passé à son anxiété présente. Bien souvent il avait joue sur les pelouses voisines, biensouvent il s'était égaré dans les sentiers ombreux qui serpentajent alentour. Une vieille amitié unissait son père et M. Botherel, le père de Marthe et d'Ursule, les deux sœurs qu'il avait vues passer le matin. Ils avaient l'un pour l'autre une égale estime. échangesient tous leurs secrets, mais à M. Avrial échut longtemps le rôle d'obligé. Sauvé par son ami de la ruine et de la honte d'une faillite, encouragé et soutenu par lui dans des circonstances critiques, il aurait voulu pouvoir à son tour lui rendre service.

- Quand donc me sera-t-il permis de régler ma dette de reconnaissance? dit-il un jour à M. Bo-
- Bientôt peut-être, lui répondit celui-ci ; quand je te laisserai le soin de me remplacer auprès de mes filles.

En sentant les atteintes du mai qui devait l'emporter, il tremblait pour l'avenir. L'aînée, gâtée par une mère avougle, ne prenait conseil que de ses caprices et neutralisait ses heureuses qualités par l'indomptable violence de son caractère; l'autre, douce et résignée, n'avait au fover de la famille qu'une place effacée. M. Botherel confia ses inquiétudes à son ami. Celui-ci accepta la tutelle des deux sœurs après la mort de leur père, mais il n'en put remplir longtemps les devoirs, et la pensée de laisser sa tâche inachevée vint troubler ses derniers moments.

- Ah! je meurs trop tôt, dit-il avec amertume, puisque je n'ai pas acquitté ma dette; qui me remplacera?
- Moi, si vous le voulez, répondit une voix jeune à côté de lui.
- Toi, Edouard?
- Le malade sourit tristement. Il fallait, en effet,

une grande ignorance des choses de la vie ou une singulière présomption pour qu'un jeune homme, à peine plus âgé que celles qu'il prétendait « protéger », osât réclamer une pareille mission. Ce n'était cependant pas une parole échappée légèrement à la tendresse filiale. Édouard Avrial avait pris au sérieux la responsabilité qu'il avait assumée. Il sauvait le côté presque ridicule de son rôle par l'ardeur du dévouement qu'il témoignait aux deux sœurs et la réserve délicate de ses procédés.

Il s'était fait homme d'affaires pour défendre leurs intérêts, il s'élait armé d'une maturité précece pour les préserver des écueils qui menaçaient leur avenir; mais, s'il trouvait dans Ursule, la cadette, une reconnaissance empressée, Marthe, toujours impérieuse et fantasque, décourageait ses efforts par son langage et son parti-pris d'opposition. Il avait cependant persévéré, et maintenant encore le souvenir de l'engagement pris au lit de mort de son père remplissait sa pensée. Il se sentait gagné par une amère tristesse, en songeant au mariage par lequel Marthe allait enchaîner sa vie; il en entrevoyait les suites avec effroi. En parlant, il avait cru bien faire ; maintenant, les conséquences de son éloignement se présentaient à lui, il se le reprochait comme une désertion coupable et s'imposait le devoir d'en prévenir les effets.

Une sorte d'attraction le poussait vers la lumière qui brillait à travers les arbres. Instinctivement, il

énergiquement le rétablissement de la cuirasse dans les six régiments pairs, auxquels on l'avait momentanément retirée à titre d'essai. Le Progrès ne développe aucun argument à l'appui de cette opinion, il se borne à regretter qu'on ne fasse pas entrer d'une autre façon la cavalerie dans la voie du pro-

» Certainement il est nécessaire de suivre la voie du progrès; mais il faut se garder de faire fausse route, et c'est précisément ce qui allait arriver si l'on avait persisté dans ces idées de décuirassement général de notre cavalerie de réserve. L'histoire, l'expérience et les derniers essais le prouvent surabondamment.

» En quoi consistent l'action et la force de la cavalerie? Dans le choc. Or, la puissance de la cavalerie dans le choc, dépend de sa masse et de sa vitesse. Il n'est pas besoin d'insister pour faire admettre la supériorité de masse de la cavalerie cuirassée sur celle qui ne l'est pas. Mais on a constaté la supériorité de vitesse. Elle est réelle, pourtant. Des expériences sérieuses et plusieurs fois renouvelées à Versailles, sur le terrain de manœuvre de Satory, entre des régiments de cuirassiers et des régiments de cavalerie légère, ont prouvé que les premiers étaient beaucoup plus vites que leurs concurrents. Or, l'importance de la vitesse sur les champs de bataille, considérable au point de vue du choc, augmente encore en proportion des perfectionnements des armes à feu.

» De plus, la cuirasse est l'arme défensive par excellence, et nos cuirasses sont à l'épreuve de la balle jusqu'à 35 ou 40 pas. Quelque brave que soit le cavalier, personne ne peut contester qu'il chargera avec d'autant plus d'entrain qu'il se sentira protégé dans ses organes essentiels.

» Enfin, qui ne sait l'effet moral énorme produit par une charge de cuirassiers? Beaucoup de troupes résisteront-elles à ces charges, si elles peuvent être poussées jusqu'à trente-cinq ou quarante pas d'elles, surtout lorsqu'elles auront été déjà ébranlées par le fond? - Masse, vitesse, invulnérabilité relative, effet moral, tout se réunit pour militer en faveur de l'emploi des cuirassiers sur le champ de bataille.

» Sur ceux du premier Empire, il n'est pas une affaire où nous ne les voyons jouer un rôle important. A Austerlitz, à Iéna, à Eylau, Friedland, Eckmul, Essling, Wagram, la Moskowa, Dresde, Hanau, à Montereau même en 1814, partout et toujours des cuirassiers. En 1815, enfin, les cuirassiers de Kellermann et de Milhaut ne sontils pas légendaires ?.... Mais l'ermement est changé, le mode d'emploi de la cavalerie est changé aussi l Telles sont les objections qui ne manqueront pas d'être faites.-Cherchons donc des exemples dans les preu-

ves plus récentes. » En 1866, on a déjà fait usage des armes nouvelles; nous n'affirmerons pas que les cuirassiers aient joué un grand rôle dans cette campagne, mais lorsqu'ils sont intervenus, ils ont fait sentir énergiquement leur puissance. A Langensalza, c'est par trois escadrons de cuirassiers hanovriens que les résisté aux charges des hussards de la garde du roi de Hanovre et des dragons de Cambridge, et le chiffre des morts et des blessés des corps qui prirent part à cette affaire, prouve qu'ils eurent beaucoup à souffrir. Les Prussiens employèrent peu leurs cuirassiers pendant leur campagne en Bohême, et même à Sadowa. Peut-être y aurait-il lieu de leur en faire un reproche, car, lorsque des régiments donnèrent, ils montrèrent ce qu'on aurait pu obtenir. A Ziitau, c'est avec un détachement de deux cents cuirassiers, deux cents uhlans, qui appartiennent aussi à la grosse cavalerie, et seulement cent hussards, que le colonel de Barnekou n'hésite pas à attaquer le huitième corps autrichien et un détachement saxon, cantonnés autour de la ville, et leur enlève de nombreuses voitures et des prisonniers.

chau, le 45 juillet, que la brigade de cuirassiers de la division Hartmann se couvre de gloire: trois escadrons du 5° cuirassiers, entre autres, sous le commandement du lieutenant-colonel de Bredon, chargeant une batterje en position et en action, lui enlèvent dix-huit cacons, sont près de deux cents prisonniers, et notons ce point qui a son importance, ne perdent que dix hommes, bien qu'ils aient essayé plusieurs coups à

mitraille à bonne portée.

Chronique Locale et de l'Unest.

On nous adresse la lettre suivante:

« Saumur, le 16 juillet 1883.

» Il nous a semblé que vous pourriez être

alors pourquoi ce tabernacle improvisé? ner naissance à un nouveau culte? S'il en est ainsi, que les Saumurois se réjouissent. les processions vont être rétablies; mais au lieu du prêtre portant le Dieu-eucharistie, ils verront le maire-pontife offrant à leur

minces exprimaient la dissimulation et le calcul.

Pendant qu'Avrial embrassait cette scène du regard, Ursule tourna vers le jardin son doux et charmant visage; il craignait d'être aperçu et se jela dans un massif de lilas qui s'élevait auprès de

La fraîcheur de la nuit commençait à se faire

piano, va me chercher mon fichu.

Elle prit négligemment le cachemire que lui présentait sa sœur sans lui adresser un remerciement, le jeta sur ses épaules et se dirigea vers la fenêtre; Maurice l'y suivit. Avrial était tout près d'eux, caché par le seuillage. Le sils du juge de paix répélait les phrases vieilles comme le monde sur les charmes d'une soirée d'automne et sur les sentiments qui l'agitaient; se laissait-elle séduire par cette rhétorique banale? Il était dissicile d'en juger aux courtes réponses qu'elle faisait, mais elle ne le décourageait pas.

name of the name of English religion of the party of the country o

(A suivre.)

» Mais c'est surtout au combat de Tobits-

» En résumé, la cuirasse est bonne, est nécessaire, et doit être maintenue à notre avis; et si, comme le signale le Progrès militaire, l'Autriche et la Russie ont décuirassé leur cavalerie de réserve, ce n'est pas une raison parce qu'ils ont fait une faute, pour que nous les imitions. Cet exemple, appayé de théories séduisantes, a entraîné, un instant, notre opinion vers le décuirassement. Nous en sommes revenus et nous n'éprouvons aucun embarras à justifier un revirement d'opinion. » de la sur la

» Monsieur le Rédacteur, » Avez-vous remarqué, le jour de la fête dite nationale, les draperies écarlates à franges d'or qui entouraient le plan de la Bastille sur notre antique Hôtel-de-Ville?

plus perspicace que nous pour découvrir le vrai sens d'un pareil symbolisme. Nos dirigeants entendaient-ils, par là, honorer la mémoire des faits exécrables dont la Bastille a été le théatre, et nous rappeler, par la couleur des draperies, le sang français qui en a teint les mars? Je n'ose le croire. Mais

» M. Combier aurait-il l'intention de doncarrés prussiens sont enfoncés, après avoir | vénération le plan fameux de la Bastille. Il

vêtu avec élégance, sa taille était bien prise et ses traits réguliers; mais ses yeux voilés, ses lèvres

la fenêtre.

sentir. - Ursule, dit Marthe, qui venait de quitter le

Louis COLLAS.

est à craindre cependant qu'il recueille, sur son passage, plus de haussements d'épaules que de coups de chapeaux.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

VOTES DE NOS DEPUTES.

L'ordre du jour de confiance voté au ministère pour avoir déclaré la guerre à l'Annam et au Tonkin, sans l'aveu de la Chambre, a été obtenu par 362 voix contre 78.

MM. Benoist et Bury ont voté pour cet ordre du jour approuvant la guerre déclarée au Tonkin.

Nos députés conservateurs ont voté contre.

Courses de Saumur

42 ET 44 AOUT 1883.

Premier jour de courses Dimanche 12 août.

1º Prix du Gouvernement (gentlemen : 1,500 fr., donnés par l'Etat, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. - Entrée 50 fr., moitié forfait. - La moitié des entrées an second après que le troisième aura retiré la si-nne. -Poids: 3 ans, 67 kil.; 4 ans, 74 kil. 4/2; 5 ans et au-lessus, 76 kil. - Tout cheval ayant gagné en une ou plusieurs courses une somme de 5,000 fr., portera 2 kil. de surcharge; une somme de 10,000 fr., 4 kil.; 20,000 fr., 7 kil. - Les chevaux nés dans les anciennes circonscriptions de l'Quest et du Midi, et y ayant résidé jusqu'au moment de la course, recevront 3 kil. de décharge. - Distance: 2,000 mètres envi-

Engagements le 31 juillet, avant midi.

2º Poule de Hacks. — Course de haies (gentlemen): 500 fr., ajoutés à une poule de 100 fr., forlait 25 fr., pour tous chevaux servant bona fide, depuis le 1er janvier 1883, de chevaux de chasse, d'armes ou de promenade, n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Le second recevra 200 fr. sur les entrées après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids: demi-sang, 65 kil.; pur sang, 72 kil. - Les chevaux ayant gagné une course publique prendront 3 kil. de surcharge. - Distance: 2,500 mètres environ.

Les engagements seront reçus jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

3. Steeple-Chase militaire (f. série : Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soil des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chase militaires. - Poids commun: 75 kil. - Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge. — Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 4° série portera 3 kil. de surcharge; de deux courses, 5 kil. - Distance: 3,000 mètres environ. — Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

4. Steeple - Chase militaire (2º sériej: Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. - Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère, autres armes et service, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelqu'arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. -Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 2º série portera 3 kil. de surcharge; de 2 steeple-chase, 5 kil. - Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

5. Steeple-Chase militaire (1" série): Un Objet d'art, pour MM. les officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autres que les steeple-chase militaires. - Poids commun: 75 kil. - Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge. — Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 4" série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces

courses, 5 kil. - Distance: 3,000 mètres environ. - Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

6° Prix du Chemin de fer steeple. chase à réclamer : 1,200 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie d'Orléans et 700 fr. par la Société des courses. — 1,000 fr. et les entrées au premier, 200 fr. au second : pour tous chevaux à réclamer pour 5,000 francs. - Entrée: 50 fr., moitié forfait. -Poids: 4 ans, 72 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. - Le cheval qui sera mis à réclamer pour 4,000 fr. recevra 2 kil. de décharge; pour 2,000 fr., 4 kil. - En outre, les chevaux de demi-sang recevront & kil. et les gentlemen 3 kil. - Distance: 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet, avant

Lundi 13 août.

GRAND CARROUSEL

Donné par l'École de cavalerie.

Deuxième jour de Courses Mardi 14 août.

1. Prix de la Société d'Encouragement (3° série] : 3,000 fr., offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. - Entrée: 50 fr. - La moitié des entrées au second. - Distance: 2,000 mètres environ. - Poide: 3 ans, 54 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 64 kil.; 6 ans et au-dessus, 65 kil. 4/2.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet 1883, avant midi.

2º Prix de Saumur (handicap) : 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 4,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et audessus, nés et élevés en France. — Entrée : 450 fr., moitié forfait s'il est déclaré. - La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. - Tout ga. gnant, après la publication des poids, portera 2 kil. de surcharge. — Distance : 2,200 mètres environ.

Engagements : le mardi 24 juillet, à midi. Publication des poids: le mardi 31 juillet, à

Déclaration de forfaits : le mardi 7 août, à midi,

1 bis, rue Scribe. expected outel one flavo 3º Steeple-Chase militaire (1º sé. rie : Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jemais gagné une course publique à obstacles autres que les steeple-chase militaires. - Poids commun: 75 kil. Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 4 re série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. -Distance: 3,000 mètres environ. - Parcours special.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

4º Steeple-Chase militaire (2º série : Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. - Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère, autres armes et service, 72 kil. - Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelqu'arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeplechase militaire de 2º série portera 3 kil. de surcharge; de deux steeple-chase, 5 kil. - Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midis

5º Course de Haies (handicap): 1,000 fr., offerts par la Société des courses, pour tous chevaux. Entrée: 400 fr., forfait 25 fr. La moitié des entrées au second. - Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge. - Distance: 2,500 mètres et 6 haies environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi. Publication des poids: le jeudi 9 août, à midi.

6º Prix du Conseil général (steeplechase, handicap : 2,000 fr., dont 1,200 france offerts par le Conseil général de Mai-

suivit l'allée de mélèzes bien connue de lui; il s'engagea dans les sentiers tortueux tracés au milieu des massifs; une haie vive entourait le jardin, et ce ne fut pas sans effort qu'il parvint à la franchir pour entrer dans l'enclos. Le bruit des voix et du piano lui arriva par la fenêtre ouverte; il plongea ses regards dans le salon. Quatre personnes y étaient réunies; Mme Betherel tenait un tricot sur lequel sa main restait inactive; elle regardait avec une expression d'indicible tristesse sa fille aînée qui faisait résonner les touches de l'instrument.

C'était bien l'attitude de la mère qui, après avoir concentré sur son enfant de prédilection toute sa tendresse, voit son autorité méconnue et déplore les effets de sa faiblesse. Ursule, assise à ses côtés, lui prodiguait les attentions les plus délicates, sans parvenir à triompher de son morne abattement.

- Pauvre mère! se dit Avrial, elle est cruellement punie. L'ergueil aurait-il complétement desséché le cœur de Marthe?

Il reporta son attention sur calle-ci. Sa beauté, alors dans tout son développement, avait cette expression allière et hautaine qui l'avait déjà frappé. Dans l'intimité de la famille, elle était mise avec une recherche qui faisait encore ressortir la teilette si simple de sa sœur. Un jeune bomme était. debout à côté d'elle et tournait les feuillets du morceau de musique que jouait Marthe. Il était ne-et-Loire et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. Entrée: 450 fr.; forfait 25 fr. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne.— Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge.— Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge.— Le poids minimum ne pourra être inférieur à 60 kil.

Engagements jusqu'su mardi 31 juillet, avant midi. Publication des poids : le jeudi 2 août, à midi.

CONDITIONS GÉNÉRALES. — Les courses de Saumur sont régies par les règlements des Sociétés d'encouragement et des Steeple-Chase de France. Les engagements sont reçus: 1° pour les courses plates, rue Scribe, 1 bis ; 2° pour les courses d'obstacles, 3, rue Royale, à Paris.

Les commissaires:
G. LE BRECQ, commandant de Bellegarde,
V^{to} de Canisy.

Le secrétaire, E. PROUST.

Commission administrative.

Présidents honoraires: M. le Préfet de Maine-et-Loire, M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Colonel commandant l'Écols de cavalerie, M. le Maire de Saugnar

MM. G. Le Brecq, president; E. Proust, secrétaire-trésorier; Picherit-Château; Lancement; Besnard, docteur-médecin; Bréchignac; Guinebert; Raguideau; Ardouin, architecte.

MM. de Bellegarde, commandant, vice-président; vicomte de Canisy, capitaine-écuyer; Peters, lieutenant-écuyer; de Vallon, lieutenant au 1° hussards; de Carmejane, lientenant d'artillerie; Martel, sous-lieutenant.

Voici, d'après l'Officiel, les récompenses décernées dans notre arrondissement pour faits de sauvelege :

Médaille argent, 2° classe. — Leroux (Auguste), caporal à la compagnie de sapeurs-pompiers de Fontevrault; 1865-1883, 18 ans de services : s'est signalé dans de nombreux sinistres.

Mention honorable. — Labous (Pierre), ouvrier boulanger aux Rosiers; 16 mai 1883: sauvetage d'une femme tombée dans la Loire

Mile Jouin, institutrice publique à Montreuil-Bellay, est nommée officier d'Académie.

CERTIFICAT D'ÉTUDES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — Le jury d'examen pour le département de Maine-et-Loire se réunira à Angers, le 26 juillet (préfecture). Tout candidat au certificat d'études doit déposer ou faire déposer, d'ici au 24 juillet, au bureau de l'inspection académique, les pièces suivantes: Son acte de naissance, une demande écrite en entier de la main du candidat, signée de ses nom, prénoms et, s'il est mineur, visée par le père ou tuteur qui autorise la demande. Le candidat doit, en outre, au moment de son inscription, désigner la langue vivante sur laquelle il désire être interrogé.

Voici la liste des bataillons scolaires auxquels, à l'occasion de la fête nationale, M. le ministre de l'instruction publique a accordé un drapeau:

La Fère, Tournon, Marseille, Pons, Royan, Saintes, Brest, Chaleaulin, Quimperlé, Nîmes, Toulouse, Montpellier, Celle, Rennes, Tours, Blois, Firminy, Saint-Etienne, Tourlaville, Lille, Cambrai, Belfort, Lyon, Bressuire, Amiens, Gérardmer.

LE 44 JUILLET A ANGERS.

Plus que jamais nous nous félicitons de détester la République, dit le Journal de Maine-et-Loire, car tout partisan du régime actuel doit être fort mécontent de la fecon dont les Angevins ont célébré la fête dite Nationale. C'est à peine si le dixième de la population a pris part à cette fantasmagorie annuelle. En parlant de la sorte, nous croyons nous tenir complètement dans le vrai.

La journée a été monotone et triste et les rues peu fréquentées. Sauf le matin, où la foule s'est rassemblée pour la revue militaire au Champ-de-Mars et le soir sur le quai pour le feu d'artifice, le reste du temps la ville est restée sans mouvement. L'aspect général était celui d'un lundi de Pentecôte où tout le monde émigre à la campagne, où il ne reste en ville que des gens qui battent le pavé pour combattre l'ennui du désœuvrement. C'était plutôt le lendemain d'une fête que le jour même de la fête.

LE 44 JUILLET A POITIERS.

La fête du 14 juillet s'est passée à Poitiers sans incident, lisons-nous dans le Journal de la Vienne. Les fonctionnaires avaient illuminé et pavoisé— comme c'était leur droit et leur devoir. Quelques commerçants en avaient fait autant : politique et réclame !

La République ayant une fête nationale, il est tout simple que les républicains la célèbrent. Nous devons noter cependant que l'enthousiasme, qui n'a jamais été bien grand à Poitiers, était encore moindre samedi dernier que les années précédentes. On juge la République à ses fruits.

A Poitiers donc, comme dans le reste de la France—même à Paris, — la prétendue fête nationale a été célébrée avec bien moins d'enthousiasme que les années précédentes.

Samedi matin, la revue des troupes de la garnison a été passée par M. le général commandant la subdivision. L'attitude des soldats a été excellente et le défilé s'est accompli dans un ordre parfait.

LE 44 JUILLET A TOURS.

Le Journal d'Indre-et-Loire, à l'occasion de la tête, constate que l'on est les de la forme républicaine.

Comment ne s'en lasserait-on pas? dit

notre confrère.

De si belles promesses ont été faites, qu'il y avait lieu d'espèrer que la République ne ferait pas pis que les autres gouvernements. Or, les contribuables constatent que les impôts augmentent, que le commerce languit, que l'électeur naguère si flatté, si encensé, est vexé, tracassé par les diverses administrations pour le moindre motif, pour le plus futile prétexte.

Et voilà pourquoi la République n'inspire aucun enthousiasme. Ce manque d'entrain a été général et parfois a donné lieu à des

incidents ridicules.

LE 44 JUILLET A NANTES.

Le 14 juillet s'est passé au milieu d'une indifférence plus grande encore cette année que les précédentes. La curiosité pousse vers les points où la foule s'assemble, mais l'enthousiasme est complètement absent. Et l qui pourrait avoir de l'enthousiasme pour le régime que nous subissons?

Sur le square de l'Hôtel-Dieu avait été établie une kermesse au profit des écoles du quatrième canton. Les garçons d'un côté, les filles de l'autre, assis devant de petites boutiques maigrement approvisionnées, débitaient des gâteaux, des jouets, des objets de mercerie.

Une jeune fille était costumée en Marianne avec bonnet phrygien rouge sur la tête. Rien d'aussi ridicule et d'aussi disgracieux.

Nous ne dirons rien des bals populaires installés route de Rennes, place Viermes, place Bretagne, etc.; cela sentait le vin à quinze pas.

Les tricoteuses dansaient aussi en 93 sur la place du Bouffay après les exécutions capitales.

Le seu d'artifice tiré sur l'île Mabon a été fort maigre et ne méritait pas qu'on se dérangeât pour le voir.

En somme, dit l'Espérance du Peuple, tout cela coûte très-cher et ne satisfait personne. C'est une preuve que tout le monde est fatigué de la République et désire en être débarrassé. Cela ne peut tarder beaucoup.

UN FAUX BANQUIER.

C'était un bien remarquable établissement de crédit que la banque organisée, à Angers, par Letourneux, sous la fallacieuse appellation de l'Epargne pour tous. Il n'y fut, en effet, jamais beaucoup question d'épargne, car on y dépensait énormément; encore moins d'épargne pour tous, puisque c'était au bénéfice de Letourneux tout seul que les écus entraient dans la caisse. Si l'on en juge par les nombreux plaignants qui se pressaient hier à l'audience, on peut se faire une idée approximative de la façon dont les gens étaient nettoyés dans cet établissement qui n'est malheureusement pas unique dans son genre.

Letourneux avait fondé à Angers un journal : « L'Epargne pour tous. » Il fallait lire cette feuille pour voir les avantages énor-

mes qu'il promettait aux rentiers, petits et gros. Letourneux a escroqué de la sorte près de 4,000 fr. à ses clients. Au lieu de placer les sommes qu'on lui confiait, il les dépensait pour mener la vie facile. Vint un moment, cependant, où les réclamations furent plus fortes que ses ruses: il fallut déposer son bilan.

Son attitude à l'audience est cynique. Il se pose comme un monsieur qui n'a pas réussi et voilà tout. Le tribunal correctionnel d'Angers l'a condamné à 4 mois de prison et 50 francs d'emende.

(Union de l'Ouest.)

Nous lisons dans l'Univers:

« On sait que M. Wilson a créé à Tours un journal dont les frais d'administration ne lui coûtent guère, les faveurs officielles et la franchise postale de M. le Président de la République étant au service de la propagande effrénée à laquelle se livre M.* Gendre.

Que vaut cette feuille officieuse et quels sont ses procédés de polémique?

Un fait récent vient de fournir un exemple de la déloyauté des écrivains de M. Wilson.

On lisait dons la Petite France du 4 juin 4883:

« Céré. — Douceurs évangéliques. — On nous signale de cette commune un acte de brutalité qui s'est passé chez les bonnes sœurs de l'école libre.

» Une petite fille aurait été frappée avec une telle violence qu'elle a été obligée de garder le lit pendant quelques jours.

» Le fait n'a rien d'étonnant pour qui connaît la douceur proverbiale des bonnes sœurs; nous vou-drions, au moins, voir les curés, qui tonnent en chaire contre les instituteurs laïques, — M. le curé de Céré, par exemple, — reconnaître que leurs protégées se laissent aller, parfois, au vilain péché de colère. »

Le fait, tel qu'il est rapporté, est absolument faux. La vérité est qu'une sœur de l'école, en guidant la main d'une enfant au tableau, aurait légèrement touché son œil, soit avec sa main, soit avec la main de l'enfant. L'œil avait à peine pleuré. L'enfant n'a pas manqué la classe un seul jour, à plus forte raison n'a-t-elle jamais gardé le lit. Quelque temps avant ce très-léger incident, l'institutrice communale laïque a été, non sans apparence de raison, accusée de violences graves vis-à-vis d'une de ses élèves. Ce qui est certain, c'est que, depuis, cette institutrice a été changée. Voilà la vérité, voilà l'origine de la calomnie. On désirait tenter une diversion et trouver un prétexte pour attaquer l'école libre, dont le succès a irrité les radicaux du pays. »

Rennes.

MM. Waldeck-Rousseau et Martin-Feuillée, accompagnés par MM. Leguay, directeur de l'administration départementale et communale, et Emile Noël, secrétaire particulier, sont arrivés dimanche, 45 juillet, à Rennes, à midi.

Ils ont été reçus sur le quai de la gare par MM. Brice, Lariboisière et Récipon, députés, Lebastard, maire et sénateur, les membres de la municipalité, le général Davoust, commandant du dixième corps d'armée, accompagné de son état-major, le préfet, le secrétaire-général de la préfecture et les sous-préfets du département. La réception des autorités a eu lieu dans le salon de la gare. Puis le cortège s'est dirigé vers la préfecture où a eu lieu un déjeuner intime.

Les honneurs militaires ont été rendus conformément au décret de messidor an XII, car les ministres républicains aiment à l'excès les honneurs qu'ils trouvaient si déplacés quand ils ne devaient point en profiter.

Les troupes de la garnison formaient la haie et présentaient les armes.

CHATEAUROUX.

Un accident épouvantable vient de porter la désolation dans une honorable famille.

La femme du juge de paix d'Eguzon (Indre), M^{me} Berthoulat, sa fille, âgée de dix-sept ans, une jeune dame de Bourges et sa sœur, âgée de dix-huit ans, ses deux nièces, en villégiature au Pin, voulurent prendre un bain dans la Creuse, très-profonde en cet endroit.

A peine dans la rivière, elles perdirent pied et furent englouties.

La rivière, resserrée entre deux collines,

coule dans un ravin très-accidenté, assez éloigné du village et hors de vue des habitations. Quand l'alarme put être donnée, il était trop tard, et on ne retrouva que quatre cadavres.

CONSEILS ET RECETTES.

DESTRUCTION DE LA CUSCUTE DANS LA LUZERNE.

Faire dissoudre 5 kilog. de sulfate de fer dans un hectolitre d'eau et en arroser les places envahies par la cuscute, après avoir, avec un fort râteau en fer, découvert les racines du parasite.

Si l'opération est bien faite, la cuscute disparaît. La luzerne atleinte par la solution devient noire, mais elle ne tarde pas à rever-

dir et à pousser.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 juillet.
Une légère réaction, occasionnée par la confirmation du bruit que le choléra avait éclaté au Caire, s'est produite aujourd'hui. Nos rentes, à l'exception du 3 0/0, qui est stationnaire à 78.75, réactionnent, l'amortissable à 80.125 et le 5 0/0 à

108.80.
Les établissements de crédit sont plus faibles, la Banque de France à 5,370, la Banque de Paris à 1,007 et le Lyonnais à 555.

Seul le Crédit Foncier est ferme à 1,297 et les Obligations Foncières Nouvelles à 350 les libérées et 349 les non-libérées.

Le Suez est plus faible à 2,460, et l'en doit, croyons-nous, attribuer cette baisse aux réalisations de beaucoup d'acheteurs.

L'Egypte fléchit également à 363.

Le reste des valeurs se ressent du mauvais état du marché et les reports s'effectuent à des prix très-bas.

Les chemins sont stationnaires : le Lyon à 1,427, le Midi à 1,155, le Nord à 1,890 et l'Orléans à 1,250.

L'Italien réactionne légèrement à 90.05. Les chemins étrangers sont fermes : les Lombards à 336, et les Autrichiens à 686. Le Gaz est à 1,365.

Dernières Nouvelles.

Dépêche télégraphique.

LA SANTÉ DE M. LE COMTE DE CHAMBORD.

Paris, 17 juillet, 11 h. 50, matin.

« Monseigneur le comte de Chambord a » dormi plusieurs fois pendant la journée » L'hier.

» Une nourriture plus substantielle a été
 » prescrite par M. le docteur Vulpian.

» Mi DE DREUX-BREZE. »

Les Cinghalais campés au Jardin d'acclimatation et leurs éléphants sont les héros du dernier numéro du Jeune Age illustré, 14 juillet, nº 433. M. Brébion, le courriériste du journal, raconte les pittoresques voyages que les éléphants ont faits à travers le bois de Boulogne pour charrier des arbres abattus, des bords du lac à leur campement du Jardin d'acclimatation, où les éléphants ont. comme dans l'Inde, leur atelier de sciage. Une causerie sur l'art de lire, l'origine du dicton « chercher midi à quatorze heures », la fin de la comédie de pensionnaires et la suite des Mémoires de Finette, très-gaiement illustrés, complètent le numéro. Abonnement : un an, 10 francs. Chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères; un numéro, 15 centi-

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 15 juillet 1883.

Versements de 78 déposants (15 nouveaux), 14,510 fr. 95 c.
Remboursements, 30,951 fr. 43 c.

La Caisse d'épargue reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Pay-Notre-Dame, de Brézé, de Fonte-vrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

THERE SOME MAKE NOW A STATE OF	To offeren new obligation
Blé nouveau (l'b.) 18 - 18	Iuiledenoix. 50 130 -
From 1" q. (lih.) 18 -	luiledenoix. 50 130 —
Froment (l'h.) 77	
Halle, moyn 77 17 78	
	- luzerne 50
	Foin (dr. c.) 780 85470 Luzerne — 780 60 65
haraima to harain	
	Paille — 780 38440 Amandes 50 — —
	lire jaune 50 190 -
- rouges . 80 32 _1/	Chanvres 1"
COLZE 65	qualité(52k.500)
Chenavie zo to	
Farine, culus. 457 52 _	MT KOTTOTALESTO
COURS DE	
BLANCS (2 b	ect. 30).
Loteaux de Saumur 1991	4 18 mm 114 2 . 1
1884	90 1/1 400 6
Ordin, envir. de Saumur 188	1, 12 id. 110 4 b
10. 188	1. 90 14
Doint-Leger et environs 188	1. 1" id. 105 h »
ld. 189	1 00 11
Le Puy-N D. et environs 188	4 44 14 44 4
10. 188	1. 9° id 400 à 00
La Vienne 1881.	70 a 75
TOYET A THE ROUGES (2 h	development Tioned Une Une
Souzay et environs, 1881 .	
Champigny, 1882	. 1' qualité 170 à 200
ld. 1881	
ld. 1881	. 1" id. » à o
Varrains, 1882	. 1** 180 à 140
Varrains, 1881	. 2°
Bourgueil, 1882	1" qualité 150 à 160
4004	
THE RESIDENCE OF STREET	the Add to the own have an additional
4 1881 1981 1991	1 1d. 1 a »
Restigné 1881	150 3 160
Anna Id., 1881 . 1.08.4 . olu	
Chinon, 1881	1" id. 130 à 120
Id 4004	1 (0. 130 a 120

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'altention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considé-

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceur qui avistant en libraire. complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 35, à Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils pouvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du nº 120 : La France en prières. Le bilan des députés. La statue de Marianne. Le

drapeau noir. L'effendrement Tirard. Grève d'électeurs. Pauvres soldats! Piètres ministres! La statue du Château-d'Eau (poésie).

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. - Buresux, à Tours, rue Richelieu, 13

Se trouve, à Saumar, chez M. Dézé, libraire. Voici le nouveau tarif des abonnements de propagande souscrits par nombre et adressés indivi-

duellement aux personnes désignées par le sous-

De 2 à 5 abonnements, à 6 fr. l'un. — 10 abonnements à 5 fr. 50 l'un. — 15 abonnements à 5 fr. 25 l'un. — 20 abonnements à 5 fr. l'un.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 14 juillet 1883.

Chronique parisienne, par Alceste. Courrier littéraire et artistique. Nouvelles historiques et géographiques. Les Rubricateurs, par Prosper Tilleroyes. Pillone, VII.

Les Vaches vont à l'abreuvoir, par H. Martin-

M. Pasteur, par H. Bouchot. Une fête publique il y a cent ans. La fusillée (nouvelle), par H. Bouchot. Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia. Bibliographie, par R. Chassemont. Chronique générale de la Semaine. Courrier de la Mode, par Jenny Lensia. Esprit des morts et des vivants.

Sphinxiana, par Bramet. - Bulletin financier, par. E. Briau. - Chronique agricole. - Halles et

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

43 ANS DE SUCCES 26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR Alcool de Menthe

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Intailfible contre les Indigestions, maux d'estomac, de cœur, de ners, de tête. - Excel-lent aussi pour la Toilerre et les dents.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9. Dépôt dans toutes les principales maisons de harmacie, droguerie, parfumeries et épiceries

Se méter des nombreuses imitations.

CREDIT HYPOTHECAIRE (25 XNNEE)

PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cio, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 JUILLET 1883.						
Valeurs au comptant. Dernier cours.	Valeurs au comptant	OBLIGATIONS. Ville de Paris, oblig. 1855-1860 - 1865, 4 % 582 2 - 1869, 3 % 406 - 1871, 3 % 390 - 1875, 4 % 510 1 - 1876, 4 % 510 2 Dép. de la Seine, emprunt 1857 Bons de liquid. Ville de Paris. 523 5	5 515 A P B S S S S S S S S S S S S S S S S S S	Valeurs au comptant. Dernier cours. Obligat. foncières 1879 3 °/ 444 50 Est	précét* 444 v B 1 359 s 0 0 358 s B 6 364 s B 8 364 s B 8 364 s B 8	

Etude de Ma Cm. MILLION, commis-saire-priseur de l'arrondissement

néche télégraphique

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le jeudi 19 juillet 1883, à I heure après midi A Saint-Florent, à la cave de M. Arthur Moricer,

DES USTENSILES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignés.

Il sera vendu:

Grande quantité de tonnes et fûts vides, chantiers en chêne, échelles, baquets, fourneaux à bouchons en cuivre, machines à boucher et à ficeler, cloche en bronze, reverbère, pèseliqueurs, alcoomètres, flacons de tan-nin, entonnoirs ordinaires, entonnoirs à soupape, bouchons, boîtes et rayons en bois, escabeau, registres, marques en cuivre et à bouchens pour champagne, poulains, robinets à liqueur en cuivre, cercles en fer, châs-

sis en zing;
Tables, bancs, bureaux, rideaux
de lit et table teilette, pendule de bureau œil-de-bœuf, table de 5 à 6 mètres de longueur, coffre à avoine, balance de précision avec série, garde-manger, cuvier à lessive et support, petit pupitre acajou, lampes, dictionnaire Bottin, 2 camions et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (464) CH. MILLION.

ALOUER MAISON

Rue Pavée.

S'adresser, 6, rue du Temple.

UN MENACE demande un em-comme cocher ou jardinier, la femme

comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

LOUER PRÉSENTEMENT,

JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15, Comprenent NEUF PIÈCES,

Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

M. GIRARD-RATOUIS

Marchand de meubles à Saumor,

Prévient sa nombreuse clientèle ju'il a cédé son magasin à son fils depuis le 1er janvier dernier, mais qu'il continue, comme par le passé, à faire les Ventes, Inventaires et Parta-

S'adresser rue de Bordeaux, nº 58.

MAGASINS DE

MEUBLES ET BILLARDS

GIRARD-PROUST

38, rue du Portail-Louis, 38, SAUMUR

A l'honneur d'informer que, venant de prendre la suite d'affaires de son père, on trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un grand assorti-ment de Meubles, Billards, Glaces, Chaises, Fauteuils et Literie, en tous

Spécialité pour Billards : Bandes américaines, franco-américaines, métalliques caoutchoutées; Tapis de billard, Queues, Billes, Procédés, Blanc, etc.

PHOTOGRAPHIE - PEINTURE

VICTOR COUÉ

Photographe de l'Ecole de Cavalerie, 50, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un JEUNE HOMME pour la photographie.

A La Providence

PABRIQUE DE FLEURS

13, rue de la Comédie, et 2, rue Cour-Saint-Jean.

Les Magasins de la Providence, rue Saint-Jean, 38 et 40, sont transférés rue de la Comédie, 13, et rue Cour-Saint-Jean, 2.
Grand choix de couronnes de ma-

riées, coussins, bouquets d'église, couronnes pour tombes.

Etant seule fleuriste de profession à Saumur, Mue Durville peut exécuter tous les genres de montures que l'on voudra bien lui confier, pour robes de mariages, robes de bal, etc.

Tapisseries artistiques de Mil. Delhu-(440)

COMPTABLE sérieux demande un S'adresser au bureau du journal.

M. DUPONT, Grande - Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

Placement des fonds des assurés et des rentiers en contrats hypothécaires garantis par un domaine immobilier s'élevant à près de

100 Millions RENTES VIAGÈRES

au taux les plus avantageux avec ou sans remboursement au décès du ren-tier de la moitié du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants S'adresser pour tous renseignements à Paris, au Siège de l'Administration centrale, Rue des Capueines, 22.—
Dans les Départements, aux Agents de la Compagnie.

M. COTTANCEAU, réprésentant de la Compagnie, 4, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur. (386)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 187;

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-MERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE. 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. V. Lardeux, coutelier bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous cuisses, et ne fatiguent point les banches. — Mars V. Lardeux a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une oment do son inscrip-

PRIX MODÉRÉS.

MACHINES A COUDRE De tous systèmes. Los fricoleuses dansaiont

ce du Bouffsy après le

ARMURIER III , siold , sauoT , seanoR

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité ex-

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

Mlle CANARD

Élève de la Maternité de Paris, sage-femme de 11º classe, rue Bodin,

Vient de se fixer à Saumur et se met à la disposition de toutes les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Elève des principaux professeurs d'accouchement de Paris, MIIe Ca-NARD présentera toutes les garanties que les malades doivent désirer.

POMMADE BERTINOT



pour la guérison radi-cale et infaillible des cors aux pieds, durildrix. - 1 fr. le flacon.

Chez MM. GLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et Normandine. pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

Saumur, imprimerie P. GODET.